



Conseil économique et social

Distr. limitée
27 décembre 2007
Français
Original : anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2008

29 janvier-1^{er} février 2008

Point 8 c) de l'ordre du jour provisoire**

Recommandations relatives au relèvement du plafond des autres ressources affectées à des programmes de pays approuvés

Résumé

On trouvera dans le présent rapport des recommandations préconisant le relèvement du plafond des autres ressources affectées à des programmes de pays déjà approuvés par le Conseil d'administration, motivées par le fait que les contributions au titre des autres ressources prévues pour ces programmes ont dépassé ou devraient dépasser les niveaux de planification initialement approuvés par le Conseil.

Le Conseil d'administration est invité à approuver une augmentation totale de 246,1 millions de dollars du plafond des autres ressources affectées aux programmes approuvés de 13 pays examinés dans le présent rapport et énumérés dans le projet de décision qui figure à la section VIII, pour la durée des programmes restant à courir, sous réserve que des contributions au titre des autres ressources soient disponibles.

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

** E/ICEF/2008/1.



I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport des recommandations préconisant le relèvement du plafond des autres ressources affectées à des programmes de pays déjà approuvés par le Conseil d'administration, motivées par le fait que les contributions au titre des autres ressources prévues pour ces programmes ont dépassé ou devraient dépasser les niveaux de planification initialement approuvés par le Conseil.

II. Afrique de l'Est et Afrique australe

Angola

2. Le Conseil d'administration a approuvé le programme de l'Angola pour la période 2005-2008 (E/ICEF/2003/P/L.1/Rev.1)¹ à sa première session ordinaire de 2004, et a fixé le plafond des autres ressources à 68 millions de dollars. Il a accepté de relever ce plafond de 27 millions de dollars à sa deuxième session ordinaire de 2006 (voir E/ICEF/2006/P/L.63 et décision 2006/14 dans le document E/ICEF/2006/5/Rev.1). À ce jour, le programme a reçu 97 124 000 dollars au titre des autres ressources. Ces fonds ont été consacrés à l'éducation et à la protection des enfants, principalement au nouveau programme accéléré pour la survie et le développement de l'enfant, qui couvre les domaines suivants : santé et nutrition, eau, assainissement et hygiène, et prévention du VIH. Grâce à certaines avancées capitales, comme le récent Forum de l'enfant, et des opérations qui ont été menées à bien dans tout le pays, en particulier l'initiative Viva Vida com Saúde (Vivre sainement), l'UNICEF-Angola a réussi à obtenir l'appui du Gouvernement et des donateurs aux principaux volets du programme de pays. Le programme accéléré pour la survie et le développement de l'enfant, en particulier les activités de lutte contre le paludisme et le programme élargi de vaccination, la construction d'écoles, la prévention du VIH et le programme d'alimentation en eau, d'assainissement et d'hygiène continueront d'attirer une importante part des fonds reçus l'année prochaine. L'on prévoit que les engagements pris par les donateurs et les prochaines campagnes de collecte de fonds rapporteront un montant supplémentaire de 45 millions de dollars avant la fin du cycle du programme de pays. Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 45 millions de dollars, ce qui le porterait à 140 millions de dollars pour la durée du programme.

Mozambique

3. Le Conseil d'administration a approuvé le programme du Mozambique pour la période 2007-2009 (E/ICEF/2006/P/L.4/Rev.1) à sa première session ordinaire de 2007, et a fixé le plafond des autres ressources à 66 millions de dollars. À ce jour, le programme a reçu 52 091 000 dollars au titre des autres ressources. Ces fonds ont été consacrés aux domaines ci-après : santé et nutrition de l'enfant, eau, assainissement et hygiène pour tous, éducation de base, protection de l'enfant, et sensibilisation et information sur la politique sociale. Une part importante de ces fonds a également servi à financer les activités de lutte contre le VIH/sida, qui étaient communes aux domaines susmentionnés. Les donateurs demeurent très

¹ Les documents dont la cote contient la mention « Rev.1 » correspondent à des programmes de pays révisés et peuvent être consultés sur le site Web de l'UNICEF : www.unicef.org.

prompts à répondre aux demandes de contributions lancées par l'UNICEF pour financer l'application du programme de pays, dont le contenu et le cycle de programmation ont été alignés sur ceux de la stratégie mozambicaine de réduction de la pauvreté. On s'attend à recevoir en 2007-2009 un montant supplémentaire de 25,2 millions de dollars au titre du programme de pays, en particulier pour intensifier les activités visant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé au Mozambique. Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 20 millions de dollars, ce qui le porterait à 86 millions de dollars pour la durée du programme.

Ouganda

4. Le Conseil d'administration a approuvé le programme de l'Ouganda pour la période 2006-2010 (E/ICEF/2005/P/L.2/Rev.1) à sa première session ordinaire de 2006, et a fixé le plafond des autres ressources à 40 millions de dollars. À ce jour, le programme a reçu 19 054 000 dollars au titre des autres ressources. Ces fonds ont été consacrés aux domaines suivants : apprentissage précoce et éveil, enseignement primaire, services de prévention, de soins et de traitement assurés aux orphelins du sida et aux enfants vulnérables, santé et nutrition de l'enfant, santé procréative des jeunes et des femmes, alimentation en eau et assainissement au niveau local, systèmes de protection des enfants, protection contre la violence sexuelle et sexiste, enfants touchés par les conflits armés, sensibilisation à la politique sociale en faveur des enfants, et alliances en faveur des enfants. Les donateurs ont réagi très positivement aux résultats de l'examen du programme, aux stratégies mises en place pour concrétiser les objectifs définis à la réunion des représentants africains en novembre 2006, et aux demandes de contributions. Par ailleurs, le financement par thème (pluriannuel) a augmenté, couvrant trois autres domaines de politique sociale, la lutte contre le VIH/sida et la survie et le développement de l'enfant. On s'attend à recevoir entre 2008 et 2010 un montant supplémentaire de 34 millions de dollars de contributions émanant de divers donateurs. Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 10 millions de dollars, ce qui le porterait à 50 millions de dollars pour la durée du programme.

III. Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

République centrafricaine

5. Le Conseil d'administration a approuvé le programme de la République centrafricaine pour la période 2007-2011 (E/ICEF/2006/P/L.39/Rev.1) à sa première session ordinaire de 2007, et a fixé le plafond des autres ressources à 15 millions de dollars. À ce jour, le programme a reçu 5 554 000 dollars au titre des autres ressources, qui ont permis d'accélérer le programme pour la survie et le développement de l'enfant (programme élargi de vaccination, prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, santé maternelle, et eau, assainissement et hygiène pour tous), de généraliser l'éducation de base (accès à l'enseignement, infrastructure scolaire, qualité de l'enseignement), de lutter contre le VIH/sida (prévention du VIH chez les jeunes, prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant), et d'assurer la protection des enfants, en particulier dans les situations d'urgence. On s'attend à recevoir des fonds supplémentaires au titre des autres ressources durant la période 2007-2009 et au-delà, ce qui permettra de poursuivre les programmes accélérés pour la survie et le développement de l'enfant

et les campagnes visant à donner à tous accès à un enseignement de qualité, de lutter contre le VIH/sida et d'assurer la protection des enfants. On aurait besoin d'un montant supplémentaire de 3 millions de dollars afin de poursuivre les activités. Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 15 millions de dollars, ce qui le porterait à 30 millions de dollars pour la durée du programme.

Congo

6. Le Conseil d'administration a approuvé le programme de la République du Congo pour la période 2004-2008 (E/ICEF/2003/P/L.6/Rev.1) à sa première session ordinaire de 2004, et a fixé le plafond des autres ressources à 7,5 millions de dollars. En 2006, compte tenu du succès rencontré par la campagne de collecte de fonds, le Conseil d'administration a décidé à sa deuxième session ordinaire de relever le plafond des autres ressources de 4,5 millions de dollars (voir E/ICEF/2006/P/L.63 et décision 2006/14 dans le document E/ICEF/2006/5/Rev.1). À ce jour, le programme a reçu 14 128 000 dollars au titre des autres ressources. Ces fonds ont été consacrés aux domaines suivants : santé et nutrition (survie et développement de l'enfant, lutte contre le paludisme, vaccination, éradication de la poliomyélite, troubles dus à la carence en iode, supplémentation en vitamine A et traitement anthelminthique), éducation de base (éducation des filles), lutte contre le VIH/sida (prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, prévention du VIH/sida chez l'adolescent), protection (lutte contre le trafic d'enfants, promotion des droits fondamentaux des minorités autochtones et services sociaux de base), politiques sociales et communication (études de la pauvreté chez les enfants, prévention de la grippe aviaire). Compte tenu des débats en cours, on s'attend à mobiliser en 2007 et en 2008 un montant supplémentaire de 5 à 6 millions de dollars au titre des autres ressources, qui sera consacré au programme accéléré pour la survie de l'enfant, à la protection de l'enfant (trafic d'enfants, droits des peuples autochtones, les quatre « P » de la campagne de lutte contre le VIH/sida, politiques sociales et initiatives de communication). Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 8 millions de dollars, ce qui le porterait à 20 millions de dollars pour la durée du programme.

Mauritanie

7. Le Conseil d'administration a approuvé le programme de la Mauritanie pour la période 2003-2008 (E/ICEF/2002/P/L.7/Add.1) à sa deuxième session ordinaire de 2002, et a fixé le plafond des autres ressources à 12 millions de dollars. Il a accepté de relever ce plafond de 3 millions de dollars à sa session annuelle de 2005 (voir E/ICEF/2005/P/L.22 et décision 2005/6 dans le document E/ICEF/2005/5/Rev.1). À ce jour, le programme a reçu 13 356 000 dollars au titre des autres ressources, ce qui a permis de lancer des programmes de santé et de nutrition, d'éducation pour tous, de protection de l'enfant et de lutte contre le VIH/sida ainsi que des activités relatives au développement local et à la participation des populations. On s'attend à recevoir en 2008 un montant supplémentaire d'environ 5 millions de dollars au titre des autres ressources, qui sera consacré à des activités de protection spéciale, aux projets accélérés pour la survie et le développement de l'enfant, au programme eau, assainissement et hygiène pour tous, et à la lutte contre le VIH/sida, y compris la prévention du VIH chez les jeunes, la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et l'aide aux orphelins du sida et à d'autres enfants vulnérables. Par

conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 3 millions de dollars, ce qui le porterait à 18 millions de dollars pour la durée du programme.

IV. Moyen-Orient et Afrique du Nord

République islamique d'Iran

8. Le Conseil d'administration a approuvé le programme de la République islamique d'Iran pour la période 2005-2009 (E/ICEF/2004/P/L.21/Rev.1) à sa première session ordinaire de 2005, et a fixé le plafond des autres ressources à 5,5 millions de dollars. Il a approuvé un montant supplémentaire de 1 million de dollars au titre des autres ressources à sa session annuelle de 2007 (voir E/ICEF/2007/P/L.28 et décision 2007/11 dans le document E/ICEF/2007/7/Rev.1). À ce jour, le programme a reçu 6 333 000 dollars au titre des autres ressources. Ces fonds ont été consacrés aux domaines suivants : développement intégré du jeune enfant, éducation des filles et autonomisation des femmes, protection de l'enfant, lutte contre le VIH/sida, et planification, contrôle et évaluation. On s'attend à recevoir en 2008 des fonds supplémentaires au titre des autres ressources pour tous les volets du programme. Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 2,5 millions de dollars, ce qui le porterait à 9 millions de dollars pour la durée du programme.

V. Amériques et Caraïbes

Argentine

9. Le Conseil d'administration a approuvé le programme de l'Argentine pour 2005-2009 (E/ICEF/2004/P/L.6/Rev.1), présenté parmi les programmes de pays du cône Sud de l'Amérique latine, à sa première session ordinaire de 2005, et a fixé le plafond des autres ressources à 12,7 millions de dollars. À ce jour, le programme a reçu 9 246 000 dollars au titre des autres ressources, qui ont servi à financer les politiques d'intégration sociale, les activités de veille sociale et de mobilisation sociale, et d'autres activités intersectorielles. On s'attend à recevoir en 2008 des fonds supplémentaires pour le programme de l'Argentine. Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 3,3 millions de dollars, ce qui le porterait à 16 millions de dollars pour la durée du programme.

Équateur

10. Le Conseil d'administration a approuvé le programme de l'Équateur pour la période 2004-2008 (E/ICEF/2003/P/L.9/Rev.1) à sa première session ordinaire de 2004, et a fixé le plafond des autres ressources à 10 millions de dollars. À ce jour, le programme a reçu 8 904 000 dollars au titre des autres ressources. Ces fonds ont été consacrés aux activités suivantes : réforme institutionnelle et investissement social en faveur des enfants, éducation interculturelle pour tous, santé et nutrition, et suivi participatif et mobilisation sociale en faveur des droits de l'enfant, l'objectif étant de faire en sorte que tous les enfants reçoivent pendant 10 ans une éducation de base de qualité, mangent à leur faim et grandissent en bonne santé dans un climat porteur et ouvert aux différences culturelles, qui les protège de toutes formes de maltraitance et d'exploitation, et vivent dans des familles capables de satisfaire à

leurs besoins élémentaires. On s'attend à recevoir en 2008 un montant supplémentaire de 3 millions de dollars au titre des autres ressources. Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 3 millions de dollars, ce qui le porterait à 13 millions de dollars pour la durée du programme.

Uruguay

11. Le Conseil d'administration a approuvé le programme de l'Uruguay pour 2005-2009 (E/ICEF/2004/P/L.6/Rev.1), présenté parmi les programmes de pays du cône Sud de l'Amérique latine, à sa première session ordinaire de 2005, et a fixé le plafond des autres ressources à 2,8 millions de dollars. À ce jour, le programme a reçu 1 671 000 dollars au titre des autres ressources. Ces fonds ont été consacrés aux deux principaux programmes suivants : investissement social et politiques publiques en faveur des enfants, et mobilisation sociale et réforme institutionnelle. On s'attend à recevoir un montant supplémentaire de 2,5 millions de dollars émanant de divers donateurs. Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 1,3 million de dollars, ce qui le porterait à 4,1 millions de dollars pour la durée du programme.

VI. Europe centrale et orientale et Communauté d'États indépendants

Kirghizistan

12. Le Conseil d'administration a approuvé le programme du Kirghizistan pour la période 2005-2010 (E/ICEF/2004/P/L.14/Rev.1) à sa première session ordinaire de 2005, et a fixé le plafond des autres ressources à 3 millions de dollars. À ce jour, le programme a reçu 2 772 000 dollars au titre des autres ressources. Ces fonds ont été consacrés aux domaines suivants : santé et nutrition, protection de l'enfant, éducation et développement du jeune enfant, et réforme de la politique sociale et communication. On s'attend à recevoir en 2008 des fonds supplémentaires au titre des autres ressources pour la protection de l'enfant et la politique sociale. Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 3 millions de dollars, ce qui le porterait à 6 millions de dollars pour la durée du programme.

VII. Asie du Sud

Afghanistan

13. Le Conseil d'administration a approuvé le programme de l'Afghanistan pour la période 2006-2008 (E/ICEF/2005/P/L.36/Rev.1) à sa première session ordinaire de 2006, et a fixé le plafond des autres ressources à 126 millions de dollars. À ce jour, le programme a reçu 72 759 000 dollars au titre des autres ressources. Ces fonds ont été consacrés aux domaines suivants : éducation de base et égalité entre les sexes, santé et nutrition, approvisionnement en eau et assainissement, protection de l'enfant, sensibilisation et communication, planification, contrôle et évaluation, et activités intersectorielles. On s'attend à recevoir en 2007 un montant supplémentaire de 30 millions de dollars au titre des autres ressources pour les activités consacrées à l'éducation de base, à la promotion de l'égalité entre les sexes, à la santé et à la nutrition. On prévoit qu'il faudrait un montant supplémentaire de 42 millions de

dollars au titre des autres ressources afin de poursuivre le programme. Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 42 millions de dollars, ce qui le porterait à 168 millions de dollars pour la durée du programme.

Pakistan

14. Le Conseil d'administration a approuvé le programme du Pakistan pour la période 2004-2008 (E/ICEF/2003/P/L.12/Rev.1) à sa première session ordinaire de 2004, et a fixé le plafond des autres ressources à 65 millions de dollars. À ce jour, le programme a reçu 111 241 000 dollars au titre des autres ressources. Ces fonds ont été consacrés aux domaines ci-après : santé maternelle et infantile, enseignement primaire, protection de l'enfant et de l'adolescent, eau, environnement et assainissement, planification, suivi et évaluation, et activités intersectorielles. On aurait besoin d'un montant supplémentaire de 58 millions de dollars pour poursuivre les activités suivantes : santé maternelle et infantile (26 850 000 dollars), enseignement primaire (24 750 000 dollars), protection des enfants et des adolescents (3 millions de dollars), eau, environnement et assainissement (2,5 millions de dollars), planification, suivi et évaluation (500 000 dollars), et activités intersectorielles (400 000 dollars). Par conséquent, il conviendrait de relever le plafond des autres ressources de 90 millions de dollars, ce qui le porterait à 155 millions de dollars pour la durée du programme.

VIII. Projet de décision

15. *Le Conseil d'administration*

Approuve une augmentation totale de 246,1 millions de dollars du plafond des autres ressources affectées aux programmes approuvés des 13 pays répertoriés dans le document E/ICEF/2008/P/L.13 pour la durée des programmes restant à courir, sous réserve que des contributions au titre des autres ressources soient disponibles.

Tableau

Relèvement du plafond des autres ressources pour les programmes de pays approuvés

(En dollars des États-Unis)

<i>Région/pays</i>	<i>Document E/ICEF/</i>	<i>Durée du programme approuvé</i>	<i>Plafond approuvé pour les autres ressources (A)</i>	<i>Montant supplémentaire proposé (B)</i>	<i>Montant total du plafond des autres ressources (A + B)</i>
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale					
Congo	2003/P/L.6/Rev.1	2004-2008	12 000 000	8 000 000	20 000 000
Mauritanie	2002/P/L.7/Add.1	2003-2008	15 000 000	3 000 000	18 000 000
République centrafricaine	2006/P/L.39/Rev.1	2007-2011	15 000 000	15 000 000	30 000 000
Total partiel			26 000 000		
Afrique de l'Est et Afrique australe					
Angola	2003/P/L.1/Rev.1	2005-2008	95 000 000	45 000 000	140 000 000
Mozambique	2006/P/L.4/Rev.1	2007-2009	66 000 000	20 000 000	86 000 000
Ouganda	2005/P/L.2/Rev.1	2006-2010	40 000 000	10 000 000	50 000 000
Total partiel			75 000 000		
Moyen-Orient et Afrique du Nord					
Iran (République islamique d')	2004/P/L.21/Rev.1	2005-2009	6 500 000	2 500 000	9 000 000
Total partiel			2 500 000		
Europe centrale et orientale et Communauté d'États indépendants					
Kirghizistan	2004/P/L.14/Rev.1	2005-2010	3 000 000	3 000 000	6 000 000
Total partiel			3 000 000		
Amériques et Caraïbes					
Argentine	2004/P/L.6/Rev.1	2005-2009	12 700 000	3 300 000	16 000 000
Équateur	2003/P/L.9/Rev.1	2004-2008	10 000 000	3 000 000	13 000 000
Uruguay	2004/P/L.6/Rev.1	2005-2009	2 800 000	1 300 000	4 100 000
Total partiel			7 600 000		
Asie du Sud					
Afghanistan	2005/P/L.36/Rev.1	2006-2008	126 000 000	42 000 000	168 000 000
Pakistan	2003/P/L.12/Rev.1	2004-2008	65 000 000	90 000 000	155 000 000
Total partiel			132 000 000		
Total			246 100 000		